

Visibilité offerte à nos commanditaires

COMMANDITES MAJEURES

Plus de 25000\$

- ✓ Conférence de presse à laquelle les médias nationaux et régionaux seront conviés ainsi que les principaux partenaires du club Viagym (notamment la MRC les Moulins et les villes de Terrebonne et de Mascouche) pour officialiser la commandite et la publiciser.
- ✓ Affichage du logo corporatif fourni par le commanditaire ou d'un autre message publicitaire autorisé par Viagym et les Complexes sportifs Terrebonne dans le gymnase du centre à un endroit convenu entre le commanditaire et Viagym pendant une période de cinq (5) ans.
- ✓ Inscription du logo corporatif à titre de commanditaire majeur lors de toute publicité du club dans la Revue de Terrebonne, pendant une période de cinq (5) ans.
- ✓ Inscription du logo corporatif à titre de commanditaire majeur sur la page d'accueil du site internet du club Viagym pendant une période de cinq (5) ans et dans les médias sociaux utilisés par Viagym.
- ✓ Mention de la commandite majeure dans le tableau d'honneur des commanditaires de Viagym, lequel sera affiché, en permanence, à un endroit stratégique convenu avec le gestionnaire des Complexes sportifs Terrebonne.

- ✓ Affichage du logo corporatif à titre de commanditaire majeur lors de toutes les sessions d'inscriptions qui auront lieu pendant l'année pendant une période de cinq (5) ans.
- ✓ Logo apposé sur les sacs d'entraînements des athlètes des hauts niveaux.
- ✓ Logo apposé sur les survêtements de Viagym
- ✓ Affichage du logo corporatif à titre de commanditaire majeur lors des événements organisés par Viagym pendant une période de cinq (5) ans, tels que :
 - Les festigym destinés au secteur développement en GAF et en TR.
 - L'invitation Viagym en gymnastique artistique féminine.
 - Le Gala Viagym de fin d'année.
 - Toute autre compétition provinciale organisée par le club.
- ✓ Inscription du logo corporatif à titre de commanditaire majeur correspondant à une page entière dans chaque édition de la revue destinée aux membres « la Voix de Viagym » pendant une période de cinq ans.
- ✓ Inscription du logo corporatif à titre de commanditaire majeur correspondant à une page entière dans chaque programme souvenir accompagnant un événement organisé par le club (mentionné précédemment) pendant une période de cinq (5) ans.

Commandites OR

De plus de 10000 \$ jusqu'à 25000 \$

- ✓ Inscription du logo corporatif à titre de commanditaire de prestige lors de toute publicité du club dans la Revue de Terrebonne, pendant une période de quatre (4) ans.
- ✓ Inscription du logo corporatif à titre de commanditaire de prestige sur la page d'accueil du site internet du club Viagym pendant une période de quatre (4) ans et dans les médias sociaux utilisés par Viagym.
- ✓ Mention de la commandite de prestige dans le tableau d'honneur des commanditaires de Viagym, lequel sera affiché, en permanence, à un endroit stratégique convenu avec les Complexes sportifs Terrebonne.
- ✓ Affichage du logo corporatif à titre de commanditaire de prestige lors de toutes les sessions d'inscriptions qui auront lieu pendant l'année pendant une période de quatre (4) ans.
- ✓ Affichage du logo corporatif à titre de commanditaire de prestige lors des événements organisés par Viagym pendant une période de quatre (4) ans, tels que :
 - Les festigym destinés au secteur développement en GAF et en TR.
 - L'invitation Viagym en gymnastique artistique féminine.
 - Le Gala Viagym.
 - Toute autre compétition provinciale organisée par le club.
- ✓ Inscription du logo corporatif à titre de commanditaire de prestige correspondant à une page entière dans chaque édition de la revue destinée aux membres « la Voix de Viagym » pendant une période de quatre (4) ans.
- ✓ Inscription du logo corporatif à titre de commanditaire de prestige correspondant à une page entière dans chaque programme souvenir accompagnant un événement organisé par le club (mentionné précédemment) pendant une période de quatre (4) ans.

Commandites ARGENT

De plus de 5000\$ jusqu'à 10000\$

- ✓ Mention de l'importance de la commandite dans le tableau d'honneur des commanditaires de Viagym, lequel sera affiché, en permanence, à un endroit stratégique convenu avec le gestionnaire du centre aquatique et gymnique.
- ✓ Affichage du logo corporatif fourni par le commanditaire lors des événements organisés par Viagym pendant une période de deux (2) ans, tels que :
 - Les festigym destinés au secteur développement en GAF et en TR.
 - L'invitation Viagym en gymnastique artistique féminine.
 - Le Gala Viagym.
 - Toute autre compétition provinciale organisée par le club.
- ✓ Inscription du logo corporatif correspondant à une demi-page dans chaque édition de la revue destinée aux membres « la Voix de Viagym » pendant une période de deux (2) ans.
- ✓ Inscription du logo corporatif correspondant à une demi-page dans chaque programme souvenir accompagnant un événement organisé par le club (mentionné précédemment) pendant une période de deux (2) ans.

Commandites Bronze

De 1000\$ à 5000\$

- ✓ Mention de l'importance de la commandite dans le tableau d'honneur des commanditaires de Viagym, lequel sera affiché, en permanence, à un endroit convenu avec le gestionnaire du centre aquatique et gymnique.
- ✓ Affichage du logo corporatif lors des événements organisés par Viagym pendant une période d'un an, tels que :
 - Les festigym destinés au secteur développement en GAF et en TR.
 - L'invitation Viagym en gymnastique artistique féminine.
 - Le Gala Viagym.
 - Toute autre compétition provinciale organisée par le club.
- ✓ Inscription du logo corporatif correspondant à une demi-page dans chaque édition de la revue destinée aux membres « la Voix de Viagym » pendant une période d'un an.
- ✓ Inscription du logo corporatif correspondant à une demi-page dans chaque programme souvenir accompagnant un événement organisé par le club (mentionné précédemment) pendant une période d'un an.

CONTRAT DE COMMANDITE

Nom de l'entreprise: _____
Personne responsable : _____
Adresse : _____ Ville : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____

ET



2495, boul.
Terrebonne

des Entreprises
(Québec) J6X 4J9

Les parties conviennent de ce qui suit :

La contribution prendre la forme suivante :

- Commandite, pour un montant de _____ \$

Le partenaire s'engage à nous faire parvenir s'il y a lieu :

- Le logo de son entreprise en format pdf
 Le paiement par chèque ou le prix dans la semaine suivant la signature de ce contrat

En contrepartie, le club de gymnastique Viagym s'engage à respecter la visibilité offerte indiquée dans le plan de commandite.

Les parties ont signé ce contrat en double copie le _____ 2016

à _____

Club gymnastique Viagym

C

